

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. MICHEL GERMAIN, président**
Mme KARINE JEAN, analyste
Mme ANNE-LYNE BOUTIN, coordonnatrice

**RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LE PROMOTEUR
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ÉCHANGEUR RELIANT L'AUTOROUTE 640
À L'AVENUE URBANOVA PAR LA VILLE DE TERREBONNE**

RENCONTRE PRÉPARATOIRE

VOLUME 2

Séance tenue le 21 juin 2016 à 15 h 30
Hôtel Impéria, Salle Cristale
2935, Boulevard de la Pinière,
Terrebonne

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 21 JUIN 2016

Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour.....	3
Présentation des participants.....	4
Mandat d'enquête et de médiation.....	7
Loi sur les commissions d'enquête.....	7
Code de déontologie et Déclaration des valeurs éthiques.....	8
Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.....	8
Médiation et son déroulement.....	9
Objets de la requête et réponse de la partie requérante pour le consentement à la médiation.....	12
Questions et commentaires.....	16
Consentement à la médiation.....	25
Calendrier des travaux.....	46

SÉANCE AJOURNÉE AU 29 JUIN 2016 EN AVANT-MIDI

MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

LE PRÉSIDENT :

5 Alors, je vous souhaite la bienvenue. Alors, comme vous avez pu remarquer, pour les premières rencontres, ce qu'on fait toujours, c'est on fait une prise de transcription.

10 Habituellement, s'il y a d'autres rencontres, on travaille simplement par compte-rendu que nous faisons, puis après ça, bien, on fait approuver les comptes-rendus par les parties qui participent. Puis lorsque tout le monde est d'accord, on diffuse entre nous les comptes-rendus, à ce moment-là, approuvés, mais pour les premières rencontres on procède toujours par transcription étant donné que c'est là qu'on voit s'il y a possibilité de faire une médiation.

15 Si ce n'est pas possible, bien, à ce moment-là, on est capable d'extraire le plus justement possible les objections à la médiation. Ou, lorsqu'il y a consentement, bien, des fois ça peut être un consentement conditionnel, encore une fois, donc avec les transcriptions, bien, on sait de quoi on parle à ce moment-là lorsqu'on fait des références.

20 Bien entendu, une fois que les transcriptions sont remises ou obtenues, ça prend à peu près... ça prend quelques jours, donc au courant de la semaine prochaine, on vous envoie une copie de la transcription de la rencontre actuelle. Donc, vous allez pouvoir voir ce qui s'est discuté plus en détail à ce moment-là.

25 Les transcriptions, bien entendu, c'est de type juridique, donc ça veut dire le BAPE ne peut pas altérer lui-même les transcriptions, elles sont sous responsabilité de la personne qui fait la sténotypie et la transcription officielle. Donc, c'est de type judiciaire comme on appelle.

30 Bon, s'il y a des... il peut arriver qu'il y ait, des fois, des typos ou une erreur de nom, à ce moment-là si vous vous en apercevez, vous pouvez communiquer avec nous. Nous, on donne l'information à la personne responsable qui, à ce moment-là, c'est elle-même qui fait la correction s'il y a des erreurs typographiques, là, ou une erreur de nom qui pourrait se glisser. C'est toujours possible. Alors, ceci étant dit pour les transcriptions.

35

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

LE PRÉSIDENT :

5 Maintenant, je me présente formellement. Mon nom est Michel Germain. Je suis un membre à temps plein du Bureau d'audiences publiques. Je suis actuellement le doyen en exercice au BAPE en tant que personne avec le nombre de mandats de faits, environ 35 mandats au total.

10 J'ai fait plusieurs médiations. Bien, en fait, disons quelques médiations, mais toujours dans le domaine du transport. Donc, je suis familier avec des dynamiques routières en terme de médiation.

15 Aussi, expérience de travail, donc sur les échangeurs, j'ai une expérience pour l'échangeur Turcot, j'étais le président de la commission. Donc, c'est ça que je peux dire sur mon expérience.

20 Pour le présent mandat, donc madame Karine Jean, qui est analyste au BAPE, m'assiste pour m'aider à faire mon travail.

25 Vous avez, bien entendu, déjà eu contact avec madame Boutin qui est la coordonnatrice du secrétariat de la commission, donc qui s'assure que tout baigne dans l'huile, qui établit des contacts de base, et cetera.

30 Je vais vous demander aussi de vous présenter, donc quels sont vos rôle et fonction. Donc, j'imagine, monsieur Bouchard, vous allez prendre la parole?

M. MARC BOUCHARD :

35 Donc, merci. Marc Bouchard, donc je suis le représentant de la Ville dans le dossier de l'échangeur et l'étude d'impact sur l'échangeur. Donc, je suis le directeur du service du génie et des projets spéciaux à la Ville de Terrebonne.

LE PRÉSIDENT :

40 Très bien. Voulez-vous présenter ou laisser vos...

M. MARC BOUCHARD :

Je vais laisser les membres se présenter.

5 **LE PRÉSIDENT :**

... gens qui vous accompagnent se présenter?

10 **M. MARC BOUCHARD :**

Peut-être commencer par madame Gauthier?

Mme MAHOTIA GAUTHIER :

15 Oui. Mon nom est Mahotia Gauthier, je suis au service du développement durable et environnement de la ville de Terrebonne.

LE PRÉSIDENT :

20 Très bien.

M. JONATHAN MÉNARD :

25 Donc, Jonathan Ménard, Transports Québec, biologiste. On a été... le BAPE a -- pas « le BAPE » -- la Ville de Terrebonne nous a demandé de les assister pour la rencontre d'aujourd'hui et des autres rencontres d'avant.

Mme NATHALIE COSSETTE :

30 Nathalie Cossette, je suis aussi du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

LE PRÉSIDENT :

35 C'est ça, c'est le gros nom.

Mme NATHALIE COSSETTE :

Et je le pratique!

LE PRÉSIDENT :

Il faut s'habituer!

5 **Mme NATHALIE COSSETTE :**

Je suis ingénieure, chargée de projet au ministère.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien.

M. BERNARD FOURNIER :

15 Bernard Fournier, directeur environnement du bureau de WSP à Montréal, directeur de projet. J'ai une petite douzaine de participations à des audiences publiques sur de l'information publique, mais c'est la première occasion que je vais en médiation.

20 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., très bien.

M. BERNARD FOURNIER :

25 Donc, on était à Malartic la semaine dernière pour le projet de déviation de la 117 et l'extension de la mine.

LE PRÉSIDENT :

30 O.K., ça fait que vous avez de l'expérience.

35

MANDAT D'ENQUÊTE ET DE MÉDIATION

LE PRÉSIDENT :

5 Maintenant, c'est ça, le processus du BAPE en terme de médiation, à ce stade-ci, donc, le ministre, dans la lettre mandat, dit donc dans un premier temps l'objet de l'enquête qui est confiée au BAPE, parce que dès qu'on a un mandat, le BAPE a un mandat, soit en vertu de l'article 6.3 de la loi ou l'article 31.3. Donc, c'est toujours des articles qui impliquent, quand il y a une intervention d'un membre du BAPE, donc, c'est sous forme d'enquête.

LOI SUR LES COMMISSIONS D'ENQUÊTE

LE PRÉSIDENT :

15 Parce que les membres du BAPE ont l'immunité des commissaires en vertu de la *Loi sur les commissions d'enquête*. Les membres du BAPE ont aussi le pouvoir d'assigner des témoins à comparaître et aussi d'ordonner à des parties de produire des documents. C'est ce qui résume les pouvoirs des membres du BAPE. Donc, on parle toujours de l'enquête.

20 Dans ce cas-ci, l'objet de l'enquête que le ministre nous demande, c'est d'explorer les possibilités de tenter une médiation entre le promoteur et le requérant. S'il n'y a pas possibilité de médiation, de produire un court rapport, on pourrait dire expliquant pourquoi il n'y a pas médiation, dans un délai de 30 jours. S'il y a médiation à ce stade-ci, on parle de 60 jours.

25 Bien entendu, c'est fréquent, lorsqu'il y a des médiations, qu'il y a des documents qui doivent être produits, à ce moment-là le commissaire qui est responsable, là, discute avec le président du Bureau puis on demande des extensions de mandat au ministre.

30 Donc, essentiellement c'est comme ça. Donc, c'est un processus évolutif, c'est-à-dire est-ce qu'il y a médiation ou pas, puis après ça combien de temps ça prend pour la faire.

35 Donc, déjà, j'ai fait référence dans l'ordre du jour, qui est dans la petite pochette, aux points 1, 2, 3.

CODE DE DÉONTOLOGIE ET DÉCLARATION DES VALEURS ÉTHIQUES

LE PRÉSIDENT :

5 J'insiste aussi que, dans les pouvoirs d'enquête, parallèlement à ça, donc on a des
pouvoirs mais aussi en quelque sorte il y a une certaine forme de devoirs. Donc, on est... dans
votre pochette, vous avez un exemplaire du Code de déontologie des membres qui fixe ce que
les membres... comment les membres doivent se comporter en mandat et hors mandat. Il y a un
paquet d'articles qui sont cités dans ce Code.

10 Ensuite de ça, vous avez aussi la Déclaration des valeurs éthiques. Ça, cette
Déclaration-là donc interpelle autant les commissaires que les employés. C'est un document
qu'on a construit disons en groupe. Puis à ce moment-là, tout le personnel du BAPE avait été
impliqué pour définir différentes valeurs qui ne sont pas à ce moment-là... c'est lorsque, disons,
15 pour nous, le Code, le Code nous dit « ne pas faire telle chose, ne pas faire telle chose », mais
les valeurs éthiques à ce moment-là, quand ce n'est pas écrit dans un code, comment tu te
gouvènes, donc alors à ce moment-là on va se gouverner en fonction de valeurs qui sont le
respect, l'impartialité, l'équité, la vigilance.

20 Entre autres, ce qu'on peut dire, par exemple, sur le respect par exemple, hein, c'est
exemple, c'est de ne pas heurter inutilement les gens, des choses comme ça. Donc, respecter
les gens, ça peut vouloir dire différentes choses, mais disons que pour nous c'est de s'assurer
que les gens puissent s'exprimer librement, pleinement, puis tout le monde est traité
correctement.

25 Donc, si vous voulez, c'est des choses qui nous gouvernent, qui ne sont pas
explicitement marquées dans un code de déontologie parce que le Code c'est surtout dire : « Tu
ne dois pas faire telle chose, tu dois éviter de. » Donc, un code est pratique, mais il est
incomplet pour la vie courante, on pourrait dire. Donc, ça c'est le petit point sur le code. Donc,
30 ceux qui veulent le lire pourront en prendre connaissance de façon plus détaillée.

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

LE PRÉSIDENT :

35 Maintenant, la procédure d'évaluation. Donc, vous êtes relativement familiers avec la
procédure étant donné que vous avez dû passer par la procédure pour faire un dépôt d'avis de
projet.

5 Donc, il y a eu une période, une fois que l'étude d'impact a été jugée recevable par le ministre, donc il y a eu la fameuse période d'information de 45 jours qui à ce moment-ci de la... parce que la loi, on a pu voir qu'elle va être... elle est en révision, là. En tout cas, il va avoir des changements qui y seraient apportés, mais à ce stade-ci le but, l'objectif de la période, c'est de rendre l'étude d'impact publique, mais avant tout de permettre à des gens, des citoyens, tout groupe, personne ou municipalité de présenter des requêtes d'audience publique au ministre.

10 La loi dit, à moins que le ministre ne juge la requête frivole, il doit mandater le BAPE de tenir une audience publique. Ceci étant dit, ça veut dire qu'étant donné que nous ne sommes pas en audience publique à ce stade-ci, ça veut dire simplement que le ministre, un, n'a pas statué sur le caractère frivole ou non de la requête encore.

15 Par contre, compte tenu du contenu de la requête, et ça ce n'est pas nous qui jouons un rôle conseil mais c'est le ministère. Donc, le ministère de l'Environnement a pris connaissance, et les fonctionnaires ont pris connaissance de la requête, de son contenu, et ont dit : « Bien, il y aurait probablement possibilité de pouvoir tenter une médiation ». Donc, ils ont fait une recommandation au ministre pour une médiation. Donc, le mandat est venu devant le BAPE. Alors, c'est ça qu'on peut se résumer.

20 À ce stade-ci, cachons-nous pas, il y a une requête d'audience publique. Normalement, dans les requêtes, lorsqu'on est à l'étape de présentation du dossier et de recherche de consentement, tant qu'on n'a pas le contentement, normalement, on ne donne pas l'identité du requérant. Mais ici peu importe comment on va discuter, c'est... vous allez connaître l'identité du requérant par la force des choses et le contenu de sa requête.

25 **MÉDIATION ET SON DÉROULEMENT**

LE PRÉSIDENT :

30 Mais avant d'y arriver, je vais quand même vous décrire qu'est-ce que la médiation, comment ça se déroule. Je vais revenir un petit peu à ce que je disais tout à l'heure.

35 Donc, à ce stade-ci, on prend les transcriptions. Lorsqu'il y a médiation, ce qu'on encourage les gens, c'est dans une atmosphère beaucoup plus relax qu'avec des transcriptions, où même les virgules sont mises à l'intérieur du document.

5 On procède normalement par compte-rendu, qu'on fait valider par toutes les parties en présence. Donc, on fait un projet nous-mêmes, un projet de compte-rendu, on l'envoie à tout le monde pour commentaire, les gens nous font des commentaires, on fait une nouvelle version, on dit : « Si vous êtes d'accord, dites-nous-le. Si vous avez d'autres modifications, bien, proposez-nous-les. » On travaille ça jusqu'à tant que tout le monde s'entende sur un compte-rendu.

10 Puis le compte-rendu, normalement, lui, il est basé sur sujets discutés et actions convenues. On ne commence pas à dire : « Bien, là là ça a discuté longuement sur tel point », non, ce n'est pas ça l'objectif. L'objectif, c'est plus un aide-mémoire pour les actions futures que d'autres choses.

15 Alors, la médiation demeure un processus volontaire, c'est-à-dire que les parties doivent consentir pleinement et librement à la médiation. Quand il n'y a pas de médiation, c'est certain que le BAPE joue un rôle conseil auprès du ministre. Quand il n'y a pas médiation, bien, on explique au ministre, dans un court rapport, pourquoi il n'y a pas médiation.

20 Après ça, il peut avoir médiation, mais à la fin ça n'aboutit pas, les gens ne s'entendent pas. Encore une fois, le rapport doit jouer son... atteindre son objectif de rôle conseil. On dirait, c'est : « Voici c'est quoi qui a été discuté, c'était quoi les enjeux. Sur quoi ça semblait s'entendre. Où ça achoppait à la fin. » Encore une fois, pour que le ministre ait le maximum d'informations pour décider qu'est-ce qu'il fait avec les requêtes, lorsqu'il n'y a pas d'entente.

25 Donc, la médiation, c'est un processus qui demeure fatalement évolutif, contrairement à l'audience publique qui a une première partie, puis une deuxième partie. Puis le mandat, il est fixé à quatre mois, donc il y a une certaine prévisibilité. Tandis que dans la médiation, comme je dis, c'est très évolutif.

30 L'important, je le répète, c'est quand il y a médiation, là à ce stade-ci donc les rencontres sont séparées. S'il y a médiation, à ce moment-là, il peut avoir des rencontres conjointes, promoteur par exemple requérant. Il peut avoir besoin de discussion bilatérale, soit entre le médiateur et le promoteur, soit entre le médiateur et le requérant.

35 Donc, c'est des mécaniques qui sont possibles. Donc, c'est une mécanique qui est beaucoup plus souple, mais comme j'ai dit à chaque fois qu'il y a un contact, nous, on fabrique des comptes-rendus.

Normalement, quand il y a médiation aussi, on partage les comptes-rendus parce que l'idée encore une fois, c'est qu'on essaye de véhiculer que l'information soit accessible à tout le monde en même temps, peu importe que les gens aient assisté à ce moment-là à des rencontres bilatérales, mais l'idée c'est vraiment d'avoir le processus le plus ouvert possible.

5

Un des avantages de la médiation, ça demeure un mécanisme plus privé, parce qu'on marche par compte-rendu, fatalement, par rapport à l'audience publique où tout est pris en sténotypie. Donc, c'est l'avantage de la médiation.

10

L'autre avantage de la médiation par rapport à l'audience, c'est qu'à l'audience, les gens ne savent pas exactement vers où la commission va s'en aller. Donc, il peut... comment une commission va apprécier les enjeux. Les gens vont le savoir quand le rapport va être rendu public par le ministre.

15

Puis même par après, bien, il s'écoule un certain temps parce que le ministère, le ministre continue les analyses environnementales qui peut prendre x mois. Et on ne sait pas quel bord que ça prend dans les demandes des fonctionnaires par rapport au projet, des choses comme ça.

20

Donc, quand il y a entente de médiation, bien, il y a un certain caractère prévisible parce qu'à ce moment-là la façon qu'on fonctionne, ce n'est pas une entente qui est cosignée, c'est plutôt un promoteur qui prend des engagements écrits, qui sont présentés à un requérant qui s'en dit satisfait en retirant... en écrivant une lettre au ministre qui dit qu'il est satisfait des engagements du promoteur et qu'en conséquence il retire sa demande. Donc, c'est la mécanique qu'on utilise toujours au BAPE. Donc, pas d'entente mais... en réalité, c'est une entente, mais il n'y a pas de... ce n'est pas un contrat.

25

Et après ça, bien entendu, dans les cas de projets plus complexes, de situations complexes, on s'assure aussi auprès du ministère que les objets d'une entente ou les engagements sont acceptables pour le ministère de l'Environnement, parce que ceux qui tiennent le crayon du décret c'est d'abord le ministre, le ministère. Et s'il y avait des engagements qui sont incompatibles avec la mission du ministère, bien le ministère s'inscrirait en faux pour ces engagements-là.

30

35

Habituellement, c'est pour ça qu'on tient au courant de près le ministère de l'Environnement. Des fois, il va venir assister à toutes les rencontres, d'autres fois non. Comme ici, ils ne sont pas ici aujourd'hui. Dans d'autres cas, ils peuvent décider de venir.

Donc, ça fait le tour de médiation et son déroulement.

5 Le médiateur, lui, ce qu'il fait, c'est qu'il demeure bien entendu neutre, mais ça ne l'empêche pas de vouloir pouvoir faire des suggestions dans un sens ou dans l'autre, soit au promoteur, soit au requérant.

10 L'idée, c'est de tenter de pouvoir trouver un terrain d'entente. Hein, donc le médiateur, il va faciliter les choses, il peut aider à reformuler des choses en disant : « Si j'ai bien compris, ça, ça pourrait être acceptable » ou « Ah, ça, je pense que le ministère de l'Environnement pourrait s'y objecter » parce qu'à la limite, par exemple, on pourrait demander un avis au ministère pour régler la question, puis le ministère nous fournit un avis par écrit, puis ça règle la question, oui ou non. Alors, le but du médiateur, c'est de tenter d'être un entremetteur et de faciliter les discussions.

15 **OBJETS DE LA REQUÊTE ET RÉPONSE DE LA PARTIE REQUÉRANTE
POUR LE CONSENTEMENT À LA MÉDIATION**

LE PRÉSIDENT :

20 Maintenant, dans ce cas-ci, les objets de la requête. Donc, le requérant, c'est le ministère de la Défense nationale. Donc, c'est l'unique requérant de l'audience publique. La requête qu'il a fait parvenir au ministre le 11 mai dernier, il est assez succinct, mais d'un autre côté, elle est assez claire.

25 C'est certain que tout à l'heure nous les avons rencontrés pour vraiment plus expliciter l'ordre des préoccupations qu'ils ont, parce que dans leur requête ce qu'ils disent, bien entendu, ils disent c'est l'ancien champ de tir St-Maurice, « *une propriété de 652 hectares avec un massif forestier de 509 hectares entremêlé d'un complexe de terres humides de 361 hectares. Ce site offre un refuge à une grande biodiversité, dont 23 espèces à statut.* ».

30 Ils disent : « *En tant que gestionnaire de ce terrain, j'assume* », en fait, parce que c'est le signataire de la lettre, il dit : « *... j'assume la diligence raisonnable de notre ministère en matière d'environnement.* ».

35 Alors, il dit : « *Par la présente...* », donc la lettre s'adresse au ministre.

« ... je demande une audience publique pour nous permettre de nous informer davantage sur le projet, ses impacts et les mesures d'atténuation proposées ainsi que pour exercer notre droit de parole sur ce projet qui semble avoir des répercussions, entre autres, sur le complexe de terres humides de notre propriété, mais qui ne sont pas présentées dans l'étude d'impact. »

5

Donc, c'est sûr qu'à partir de là, tout à l'heure, nous les avons rencontrés pour leur demander de nous en dire plus sur ce résumé-là, parce qu'ils auraient pu faire une requête de cinq, six pages, mais disons que la requête tient dans une page.

10

Ce qui est ressorti grosso modo de la rencontre, dans l'ensemble, eux, dans l'état actuel du dossier, eux, leur perception, c'est que l'étude d'impact est incomplète. Et même leur réaction actuellement, c'est de dire de tenter une médiation, c'est-à-dire travailler sur du détail, pour eux c'est prématuré. Dans le sens que, bien entendu, ils ne s'objectent pas fondamentalement au projet, ils ne remettent pas en cause la justification du projet, mais ils ont des fortes

15

préoccupations sur, notamment, sur l'exécution des travaux et les impacts que cela pourra avoir sur la pérennité des milieux humides qui sont situés très près, là, au nord.

Plus particulièrement, là, ils ont une étude qu'ils nous ont, en tout cas, parlé, tiré leur information d'une étude qu'ils ont, de caractérisation, qu'ils ont fait faire en 2015, dans laquelle

20

on voyait que... disons, que le territoire du champ de tir était... les composantes en sous-bassin-versant, donc ils focussaient plus sur le sous-bassin immédiatement au nord de l'échangeur prévu, qui fait 45 hectares.

Alors, eux autres, ce qu'ils voient dans l'étude d'impact, c'est bien entendu, c'est que, notamment, les détails de conception de la route ne sont pas dans l'étude d'impact, le détail, ce qu'on appelle les plans et devis, disons. Alors, ça, ça les fatigue beaucoup, notamment sur, pendant la construction, qu'est-ce qu'il arrive avec les niveaux d'eau en amont? Et après ça, qu'est-ce qui arrive avec le drainage des terres? Ça, c'est un des gros points.

25

30

Après ça, il dit, la période aussi d'exécution des travaux, là on s'entend sur... surtout fossé ou près de... dans l'emprise mais près de leur propriété. Donc, on n'a pas de... il dit : « On n'a pas de détail sur les échéanciers de travaux plus détaillés », là. Autrement dit, de... t'sais, on pourrait dire de semaine en semaine.

35

Ils disent qu'effectivement on voit qu'il y a une conduite de distribution de gaz naturel de Gaz Métro qui serait à relocaliser. Alors, eux autres, il dit : « Bien, là c'est un tiers, donc on n'a aucune information sur comment ce tiers-là va... réaliserait les travaux ».

Encore une fois, en disant : « On sait qu'il va faire un fossé. La conduite, habituellement, Gaz Métro, ce n'est pas loin d'un mètre de profond, les conduites de distribution de Gaz Métro, donc ça veut dire qu'il faut qu'il fasse un fossé temporaire pour les travaux, donc ils déblayent, remblayent. », alors encore une fois, du drainage, s'il y a de l'eau.

5

Donc, leur grosse crainte, c'est les risques d'assèchement et de modification du drainage et du niveau d'eau dans le sous-bassin-versant, et comme ils disent : « Si c'était majeur, bien ça pourrait toucher les autres sous-bassins-versants à cause de la connectivité de la nappe d'eau superficielle, à ce moment-là à la limite des sous-bassins-versants. »

10

Ils ont donné aussi, bien entendu, après ça, bien, ils ont... aussi ils savent que, bon, il y aurait du déboisement, donc il peut avoir des effets de bordure aussi par rapport à leur milieu qui pourraient être faits, là, dans l'emprise que vous avez acquise en 2012.

15

Alors, ça, ça fait le tour en résumé des préoccupations qu'ils ont. Ils ont, entre autres, aussi spécifié qu'ils avaient des... ils ont des puits d'observation, là, qu'ils ont installés, ils en ont quelques-uns au nord, là, aussi. Ça fait qu'ils sont au fait des niveaux d'eau près de l'emprise de la 640. C'est donc qu'ils vont être en mesure de suivre tout changement drastique qu'ils pourraient éventuellement subir.

20

Donc, ça, c'est ce qui résume ça. En plus de ça, c'est qu'ils ont renchéri en disant : « Bien entendu, on a des études faites, nous, en 2015, donc on a de l'information très à jour. ».

25

Ce qu'ils nous ont parlé de ça, ils nous ont dit qu'ils avaient déjà communiqué avec le chargé de projet du ministère de l'Environnement à l'automne dernier pour leur faire part qu'ils n'avaient pas été contactés puis associés comme personne... comme ministère ressource auprès du ministère de l'Environnement.

30

Par contre, ils ont dit qu'ils ont pu discuter avec monsieur Messely cet hiver, mais ils n'ont pas eu de suite formelle jusqu'à tant que l'audience publique soit... la période d'information, je veux dire, soit donné mandat au BAPE pour tenir cette période de 45 jours.

35

Ils ont dit que la fameuse étude de 2015, ils nous ont dit qu'ils en avaient remis finalement une copie à la Ville de Terrebonne et aussi ils en ont remis une copie à la Direction régionale du ministère de l'Environnement ce printemps ou... parce qu'on est encore au... on est maintenant l'été, mais ce printemps.

5 Donc, pour eux autres, ça se résume que pour eux, c'est que l'importance écologique du champ de tir St-Maurice est sous-estimée dans l'étude d'impact, parce qu'étant donné notamment que depuis 2009, là, qu'ils ont été en discussion avec les avis de la responsabilité gouvernementale au gouvernement fédéral pour la protection des terres humides, notamment, qu'ils ont eu des avis très clairs et aussi des avis techniques très récents d'Environnement Canada pour protéger intégralement le milieu.

10 C'est-à-dire qu'autrement dit, en disant : « Nous, maintenant, on veut faire un bloc et faire de ce milieu-là une réserve, on pourrait dire l'équivalent d'une réserve écologique ou au moins d'une aire protégée. » Alors, pour eux autres, ils disent : « Nos avis juridiques sont très clairs », hein, ils ne veulent plus... même s'ils ont cédé une petite bande de terrain en 2012, mais pour eux c'est rendu une entité qui ne doit plus être grugée, touchée et ils veulent lui donner un statut de protection officiel. Donc, ça, c'est une intention aussi très ferme d'en arriver à ce facteur-là, à ce statut-là, là. Pour eux c'est très important que le projet, disons, n'interfère pas avec ces
15 démarches-là.

20 Donc, en substance, ce qu'ils nous ont dit, pour la médiation, il dit : « À ce stade-ci, en disant, c'est prématuré de tenter une médiation parce qu'on n'a pas suffisamment d'informations. »

25 Ça, j'ai discuté avec eux en disant : « Par quel mécanisme vous pourriez », en disant « vous pourriez », pas vous mais eux pourraient obtenir plus d'informations, parce que là je leur ai fait un rappel sur l'audience publique.

30 Alors, l'audience publique, c'est un mandat de quatre mois. Il y a une première partie où les gens viennent poser des questions et des personnes ressources et des promoteurs donnent des réponses verbales ou complètent ces réponses verbales là par des documents. Mais on est encore dans de l'information relativement existante.

35 C'est sûr qu'on peut traiter un peu d'information, la synthétiser, mais essentiellement on ne peut pas aller faire des inventaires. Si on est au printemps, les inventaires automnaux, ça ne peut pas se faire à l'audience publique, on se comprend. Donc, ça veut dire, la durée de vie du mandat d'audience est bien fixe dans le temps, c'est quatre mois. La deuxième partie, bien c'est là que les gens viennent donner des préoccupations.

 Donc, le mécanisme de l'audience publique en tant que tel, compte tenu du fondement de leurs préoccupations, on leur a expliqué : « Bien, ça ne répondra pas nécessairement non plus à votre besoin d'être associés, consultés pour les aspects de protection des milieux humides qui sont au nord de la 640. »

Ça fait le tour, c'est la discussion qu'on a tenue avec eux. Ça fait que c'est pour ça que j'ai insisté pour faire repréciser c'était quoi leur intérêt.

5 Et de notre côté aussi, je leur ai expliqué que c'est sûr que le BAPE peut agir comme entremetteur, c'est possible. Par contre, je leur ai rappelé que, pour l'instant, la durée de vie du mandat qu'on a est très courte. S'il n'y a pas médiation, c'est 30 jours; s'il y a médiation, c'est 60 jours, mais on peut demander des extensions de mandat.

10 C'est sûr que non plus, sans qu'il y ait de médiation formelle, ça peut arriver que le BAPE soit associé comme entremetteur à un mandat parce que le but final c'est d'arriver à une entente. Mais c'est certain que, dans la façon qu'ils ont exposé leur dynamique, eux, ça impliquerait à ce moment-là des rencontres de travail avec des engagements de votre part pour développer des documents, des rapports complémentaires. C'est ça que ça veut dire pour eux, ce sont ça leurs attentes.

15 Oui?

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

20 **M. MARC BOUCHARD :**

Des rapports complémentaires concernant la partie du champ de tir qui n'est pas acquise par la Ville encore?

25 **LE PRÉSIDENT :**

C'est ça, eux, ce qu'ils veulent avoir clairement, c'est par exemple...

30 **M. MARC BOUCHARD :**

Ce qu'ils veulent... ce qu'ils veulent qu'on fasse, dans le fond, c'est de faire des analyses sur la partie du champ de tir que la Ville n'a rien à voir avec, là, t'sais?

35 **LE PRÉSIDENT :**

C'est ça.

M. MARC BOUCHARD :

C'est ça.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Eux, ce qui les intéresse, autrement dit, ce sont les travaux qui sont prévus, on pourrait dire...

10 **M. MARC BOUCHARD :**

Oui. Oui.

15 **LE PRÉSIDENT :**

... dans le trois hectares, on pourrait dire à la limite, parce qu'il y a un aménagement de fossés qui peut avoir, entre autres, parce que l'enjeu semble vraiment être axé sur les fossés, parce qu'eux autres, ce qui les fatigue beaucoup, c'est les variations dans les niveaux d'eau, que ce soit en période de construction ou pendant l'exploitation de la route. Alors qu'est-ce que ça va changer, ces fossés-là? Puis ils s'inquiètent même, comme je l'ai dit, sur des travaux faits par des tiers comme Gaz Métro.

25 **M. MARC BOUCHARD :**

Gaz Métro.

LE PRÉSIDENT :

30 Est-ce que Gaz Métro va arriver, faire un fossé, puis il va mettre des pompes, il va drainer ça puis... ou il va faire des bypass de fossés? Eux, ils ne veulent pas voir de changements anthropiques sur les niveaux d'eau.

35 Donc, ils veulent beaucoup d'informations, comme j'ai dit, c'est des détails de conception. Ils veulent même savoir quand est-ce que le projet se tiendrait, alors c'est quoi le calendrier fin, saisonnier. Alors, c'est à ce niveau-là qu'ils sont.

C'est sûr qu'ils sont conscients qu'ils sont un ministère fédéral, mais la façon que j'ai compris, c'est que sans qu'ils posent... dire des menaces d'action précises, ils ont dit qu'ils tenaient à la pérennité du milieu.

Donc, c'est très important pour eux, mais ils sont ouverts à un mécanisme qui permettrait qu'ils soient formellement consultés.

5 On a essayé de remonter un peu en aval, en disant : « Bon, comment ça que vous n'avez pas été consultés? »

10 D'ailleurs, on avait pu l'aborder un peu avec le ministère de l'Environnement, la semaine passée, quand on a rencontré le chargé de projet. C'est que le ministère, lui, habituellement, c'est dans les procédures, c'est que... à savoir quels ministères sont impliqués, ils envoient des lettres à tous les ministères provinciaux, c'est collégial.

15 Et quand c'est en interaction avec le fédéral, dans les... le mode opératoire convenu, c'est qu'ils s'adressent à l'Agence, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pour... ils présentent le projet, et cetera, en disant : « Est-ce que des ministères fédéraux devraient être impliqués et lesquels? » Puis à ce moment-là, ils les associent en tant qu'organisme.

20 Ce qu'ils ont reçu comme réponse, monsieur Messely nous avait expliqué, c'est que l'Agence a dit : « Non, il n'y a pas de ministères qui sont intéressés à être impliqués dans le dossier. ».

Donc, à partir de ce moment-là, c'est que le ministère, lui, prend pour acquis que les consultations dans le projet qui vont se faire avec des parties, des tiers, des voisins, et cetera, bien, elles sont faites par le promoteur dans ce cas-ci.

25 Donc, on a retâté le terrain en disant : « Après 2012, on voit dans l'étude d'impact qu'il semble avoir des contacts. », donc qu'est-ce qu'il s'est passé depuis 2012, autrement dit, pour le ministère de la Défense, pour qu'ils fassent maintenant une requête?

30 Ce qu'ils nous ont expliqué en substance, c'est qu'il dit : « On a eu très peu de contacts avec la Ville de Terrebonne. Donc, la Ville ne nous a pas contactés pour s'associer à nous, nous associer au processus fin de définition du projet », c'est ce qu'ils nous ont dit tout à l'heure.

35 Alors, on en est là. Ce que je leur ai dit, bien, effectivement, j'ai quand même relancé s'il y a une... vous voyez, ils sont ouverts à la discussion, maintenant, c'est de définir quel mécanisme. Pour eux, c'est quoi le mécanisme le plus approprié?

5 Ce que je leur ai dit, effectivement, le BAPE peut être là, le BAPE peut être à l'extérieur, parce que c'est déjà arrivé qu'il y ait des discussions directes qui se fassent entre un promoteur et des requérants, puis ils en arrivaient à une entente, puis ils retirent de leur propre chef les requêtes.

Dans d'autres cas, ça peut être une interaction avec le ministère de l'Environnement, promoteur, ministère de la Défense, où le BAPE, il peut être là comme entremetteur. C'est ce qu'on a discuté tout à l'heure.

10 Bien entendu, je leur ai dit : « C'est sûr qu'il peut avoir un besoin d'un certain nombre d'informations ». Encore une fois, eux autres, ils disent : « Bien... ». C'est sûr que là on a discuté brièvement. Qu'est-ce que ça implique comme demande d'informations exactement? On n'est pas là, n'étant pas là, mais on sait que, bon, ça demande un certain détail néanmoins précis. Ne serait-ce qu'au niveau des détails de conception des fossés au niveau de drainage, méthode de construction.

M. BERNARD FOURNIER :

20 Et méthode de construction. Parce que moi la compréhension que j'en ai, en fait, et vous savez, dans une étude d'impact d'un projet routier, souvent, on va travailler le plus souvent, ou tout le temps, on va travailler en avant-projet préliminaire ou avant-projet définitif...

LE PRÉSIDENT :

25 Oui.

M. BERNARD FOURNIER :

30 ... on n'est pas aux plans et devis. Puis ce que j'entends, à part, hormis peut-être la démarche de consultation que vous mentionnez, bien, c'est les détails qu'on demande, c'est beaucoup associé à de la conception, méthode de travaux, peut-être à mettre en lien avec des nouveaux éléments d'inventaire qu'eux ont ou que...

LE PRÉSIDENT :

35 C'est ça.

M. BERNARD FOURNIER :

... c'est ce que je comprends mais...

5 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, c'est ce que je comprends également. Donc, c'est sûr que comme on dit, le détail dans les projets, c'est au niveau des certificats d'autorisation...

10 **M. BERNARD FOURNIER :**

C'est ça, c'est ça, c'est ça. Oui.

15 **LE PRÉSIDENT :**

... en vertu de l'article 22 lorsqu'un projet est autorisé. Alors eux, bien, ils sont à une étape un peu vers là, en partie, mais ils veulent à ce moment-là le meilleur mariage possible de l'information disponible dans l'étude d'impact, donc adaptation de l'étude d'impact, ça veut dire par une forme d'addenda qui fournirait en même temps des détails plus pointus pour les travaux prévus au nord de l'autoroute 640, si on résume ça comme ça.

20
25 Donc, ça implique un calendrier de travail. Bon, combien de temps ça pourrait prendre, et cetera? Comme je vous dis, ils sont ouverts aux différentes possibilités, donc que ça implique le BAPE ou pas. Eux, c'est le fondement de l'affaire, c'est qu'ils souhaitent être consultés et associés et ils veulent avoir un mot à dire, puis il dit : « Bien, si on n'est pas satisfait, bien, on va le dire d'une façon ou d'une autre, peu importe, à l'issue de ça. ».

30
35 Donc, comme je vous dis, à ce stade-ci, ça peut impliquer le BAPE. Ce que je leur ai répondu, puis je vous dis la même chose, nous, dans le dossier actuellement si vous me dites : « Nous autres, on est ouvert à discuter », parce que vous pouvez dire : « Nous, on n'est pas ouvert à discuter avec le ministère de la Défense », mais si vous dites : « On est ouvert à vouloir discuter avec eux pour en venir à une entente. », si vous me le dites, bien là après ça, nous, on peut commencer à regarder comment on pourrait essayer de travailler.

M. MARC BOUCHARD :

Je ne sais pas par où commencer parce que les discussions avec le ministère de la Défense nationale, ils ont commencé à peu près en 2002, 2003...

LE PRÉSIDENT :

C'est ce qu'ils nous ont dit.

5 **M. MARC BOUCHARD :**

... pour acquérir du terrain. Là, on est rendu que c'est eux qui ont demandé une audience publique, ça me jette à terre un peu là.

10 Par contre, c'est sûr qu'on va être prêt à discuter, mais ça va dépendre de ce qu'ils vont nous demander. C'est comme monsieur Fournier a dit, s'ils nous demandent du détail de plans et devis, ça veut dire que la Ville et aussi le ministère des Transports doivent s'engager à faire des plans et des devis, ça veut dire de mandater un consultant, puis ça c'est quand même un long processus, puis ça...

15

LE PRÉSIDENT :

C'est ce qu'on leur a dit.

20 **M. MARC BOUCHARD :**

... ça engage les parties à faire les travaux. Donc, il faut que les fonctionnaires du fédéral le comprennent que si nous on s'engage à faire ça, puis moi via mon conseil municipal, il va falloir qu'eux aussi s'engagent à dire : « O.K., oui, on va aller de l'avant. » Vous comprenez? La Ville est ouverte, là, mais c'est parce qu'on...

25

LE PRÉSIDENT :

C'est ça, mais, nous, on leur a dit...

30

M. MARC BOUCHARD :

... on est ouvert à discuter avec les fonctionnaires. D'ailleurs, j'ai hâte de les rencontrer pour discuter aussi du passé, là, mais... oui, on est...

35

LE PRÉSIDENT :

Ils nous ont confirmé qu'ils n'attaquent pas la justification du projet, donc c'est clair pour eux, là, ils ne remettent pas en question l'échangeur.

Parce que j'ai dit : « Si vous remettez en question, bien, ce n'est pas le but de la médiation. La médiation, c'est : il ne faut pas attaquer la justification du projet, il faut tenter d'arriver... »

M. MARC BOUCHARD :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

« ... à des ententes. Ça peut être à la limite un compromis, mais à des mesures d'atténuation satisfaisantes pour vous. ».

M. MARC BOUCHARD :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Puis ça c'est clair, ils ne remettent pas en question l'échangeur.

M. MARC BOUCHARD :

Mais ce que je trouve triste, c'est qu'on a eu une consultation publique, ils n'étaient pas présents. Est-ce qu'ils ont expliqué pourquoi ils ne sont pas venus à la consultation publique qui était ici même là, dans ces... hein?

LE PRÉSIDENT :

Ils n'ont pas expliqué pourquoi ils n'étaient pas présents dans la salle, mais de la façon qu'ils nous ont expliqué, c'est clair qu'eux voulaient être associés formellement en tant que partie prenante consultée, donc...

M. MARC BOUCHARD :

Mais il n'y avait pas...

LE PRÉSIDENT :

... c'est ça.

M. MARC BOUCHARD :

5 ... d'exigence dans... Quand le fédéral a vendu les terrains à la municipalité, il n'y avait pas d'exigence qu'ils soient partie prenante dans le projet. Par contre, je ne veux pas dire qu'on ne sera pas prêt à... on a toujours travaillé en collaboration avec nos partenaires, puis c'est sûr qu'on va le faire encore, là, mais...

LE PRÉSIDENT :

10 Mais je comprends votre réaction.

M. MARC BOUCHARD :

15 ... c'est pour ça que je suis un petit peu... Sincèrement, là, c'est les derniers que j'aurais pensé qui nous auraient fait une demande d'audience publique, c'est les derniers. C'est eux-mêmes qui nous ont vendu le terrain. Donc, écoutez, on va...

LE PRÉSIDENT :

20 O.K.

Mme MAHOTIA GAUTHIER :

25 Parce que l'étude, là, qu'il parle, c'est moi qui... c'est nous qui leur a demandée pour un autre dossier complètement, puis on l'a reçue la semaine passée.

LE PRÉSIDENT :

30 Ils nous en a parlé de ça, oui.

Mme MAHOTIA GAUTHIER :

C'est ça. Ça fait que je voyais ton interrogation, là.

35 **M. BERNARD FOURNIER :**

Oui, c'est ça, je me disais que je ne l'avais pas. O.K., c'est juste...

Mme MAHOTIA GAUTHIER :

Non. Je ne l'ai même pas ouvert encore.

5 **M. BERNARD FOURNIER :**

Ah O.K. O.K. O.K.

10 **Mme MAHOTIA GAUTHIER :**

Je l'ai reçue mercredi, là.

M. MARC BOUCHARD :

15 Ah, l'étude de 2015?

Mme MAHOTIA GAUTHIER :

20 Oui.

M. MARC BOUCHARD :

Ah oui?

25 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, c'est ça qu'ils nous ont dit...

Mme MAHOTIA GAUTHIER :

30 On l'a demandée dans le cadre de notre plan de gestion...

LE PRÉSIDENT :

35 ... « Finalement, on l'a remis dans un autre contexte ».

Mme MAHOTIA GAUTHIER :

... et mise en valeur des milieux naturels...

LE PRÉSIDENT :

C'est ce qu'ils nous ont dit.

5 **Mme MAHOTIA GAUTHIER :**

... on a demandé si on pouvait l'avoir.

10 **M. MARC BOUCHARD:**

C'est sûr que ça va prendre une bonne rencontre avec les gens. Puis aussi il va falloir se mettre en contact avec les autorités aussi du ministère de la Défense nationale et aussi les gens auxquels ils ont... ils nous ont vendu le terrain, parce que ce n'est pas le ministère de la Défense nationale qui a vendu le terrain.

15 **LE PRÉSIDENT :**

C'est les Travaux publics?

20 **M. MARC BOUCHARD :**

C'est Travaux publics Canada, t'sais, parce qu'il va falloir qu'on ressorte les documents aussi, là, à cet effet-là.

25 **CONSENTEMENT À LA MÉDIATION**

LE PRÉSIDENT :

30 Mais comme je vous dis, à ce stade-ci, ce que je leur ai expliqué, c'est qu'on vous présenterait, là, ce qu'ils nous ont dit. Puis après ça, bien, on prendrait acte de votre réaction.

35 Puis dans les possibilités qu'on pourrait explorer, parce qu'on est en termes un peu hypothétiques, alors ça peut être des discussions en disant bilatérales, promoteur, ministère de la Défense, avec ou sans le BAPE. Ça peut être des discussions via le MDDELCC. Ça peut être une panoplie de possibilités.

Alors, c'est certain que ça peut impliquer des discussions qui durent un certain nombre de temps s'il y a une volonté de collaborer entre vous autres...

M. MARC BOUCHARD :

Oui oui.

5 **LE PRÉSIDENT :**

... avec le ministère de la Défense. De toute façon, si vous me dites : « On a un intérêt »... C'est sûr que le dossier prend une tournure... ça implique un ministère fédéral, donc c'est particulier, c'est la première fois qu'un ministère fédéral, à ma connaissance, fait une requête d'audience. L'histoire du BAPE est longue, là, mais à ma connaissance c'est la première fois. Alors, c'est sûr que...

10

Mme MAHOTIA GAUTHIER :

On est chanceux!

15

M. MARC BOUCHARD :

On est chanceux, oui!

20

LE PRÉSIDENT :

... à l'issue de la rencontre qu'on fait avec vous, nous, moi je veux... un, je veux discuter avec le président du BAPE de la situation.

25

Puis je veux aussi discuter avec le ministère de l'Environnement. Donc, j'organiserais une rencontre avec Louis Messely, parce que je veux avoir la réaction du ministère à l'enjeu, hein, le méta-enjeu de discussions avec un ministère fédéral et le promoteur, en disant : « Bon bien, voici, est-ce que le BAPE est le mécanisme approprié pour...? Est-ce que c'est une bonne place passer par le BAPE pour essayer d'arriver à une entente? »

30

C'est-à-dire, à ce stade-ci, on parlerait... c'est sûr qu'on parle d'un cadre de médiation, mais je veux dire s'il y a une phase d'information, on pourrait dire de... « Fournissez de l'information au promoteur en fonction de... » -- euh! pas « au promoteur », au requérant -- « ... en fonction de ce que lui veut avoir ».

35

Donc, c'est-à-dire, il faut s'entendre, donc il y aurait une forme de négociation sur... est-ce que tout le monde s'entend sur... on veut des choses et, vous, vous dites : « O.K., on fournit ça » et les deux parties s'entendent sur l'information...

M. MARC BOUCHARD :

D'accord.

5 **LE PRÉSIDENT :**

... à fournir. Là le ministère le regarde, parce que lui il dit : « Non seulement il y a de l'information, mais on veut aussi savoir c'est quoi les mesures d'atténuation ». Donc, c'est-à-dire, est-ce qu'il y a un risque d'impact et qu'est-ce qu'on fait pour l'atténuer?

10

À ce moment-là, par exemple, bien là on sait que ça tourne autour des niveaux d'eau pour protéger la pérennité du milieu humide. Donc, pour eux, ce serait comme ça.

15

Donc, s'il y a volonté de votre part de dire : « Ah, mais on veut vraiment essayer de négocier avec le ministère. », bien ça serait quelque chose comme ça.

20

Maintenant, il faut voir, est-ce que ça serait par l'entremise du BAPE ou pas, c'est un peu ça. Ça fait que si vous nous dites : « Nous, on veut essayer de nouer des contacts directs avec le ministère de la Défense nationale, puis on ne veut pas passer par le BAPE », bien j'en prends acte. Ou si vous me dites : « Bien là, toutes les options sont ouvertes », j'en prends acte aussi puis j'en discute avec le ministère de l'Environnement.

25

M. MARC BOUCHARD :

Parce qu'on n'a pas beaucoup d'expérience dans le sujet, là. Vous me dites, est-ce que c'est mieux de rester avec vous ou faire nos propres...? Parce que sincèrement je ne sais pas si on devrait faire confiance au ministère de la Défense nationale. Je ne sais pas.

30

LE PRÉSIDENT :

Bien, c'est un peu la réaction que tout le monde a.

35

M. MARC BOUCHARD :

Oui. Oui oui.

LE PRÉSIDENT :

C'est pour ça que des fois on dit le BAPE, nous, on est neutre...

M. MARC BOUCHARD :

Je ne sais pas c'est quoi leur intérêt là-dedans, parce que...

5 **LE PRÉSIDENT :**

C'est ça, nous, on est neutre et impartial, c'est-à-dire que là...

10 **M. MARC BOUCHARD :**

Oui?

LE PRÉSIDENT :

15 ... parce que comme je vous dis on peut faire des discussions bilatérales avec vous...

M. MARC BOUCHARD :

Oui.

20

LE PRÉSIDENT :

25 ... séparées ou conjointes, ça peut être un mixte. Puis on fait le tour, puis on ramène les gens. Ou on arrive à la conclusion que c'est mieux que les gens arrêtent de se parler, ils vont se chicaner, bon. Mais d'un autre côté, c'est-à-dire que nous on n'a pas de parti pris, c'est-à-dire qu'on essaye d'agir comme entremetteur puis facilitateur.

30 Donc, c'est pour ça qu'il peut avoir un intérêt des gens à dire : « Bien là, on a un neutre dans le coin qui est avec nous autres puis qui va nous ramener tout le temps si on exagère d'un bord ou de l'autre. », bon, ça peut être un intérêt.

35 Mais comme je vous dis, à date, la portée du mandat potentiel m'échappe... on pourrait dire m'échappe partiellement parce que si on est dans une affaire de plans et devis, et cetera, dans un processus qui dure des mois, bien là il faut voir la réaction du président du BAPE et aussi la réaction du ministère, parce qu'ils peuvent dire : « Ah, on ne veut pas le BAPE ».

T'sais, il faut que tout le monde veuille le BAPE pour que le BAPE soit là. Alors si vous me dites : « O.K., les deux options sont ouvertes », moi, comme je vous dis, j'en prends acte. Parce que ce n'est pas compliqué, parce que...

M. MARC BOUCHARD :

Bien, je vous dirais là...

5 **LE PRÉSIDENT :**

... pour qu'il y ait consentement à la médiation, il faut que ce soit libre et éclairé de la part du requérant et du promoteur.

10 **M. MARC BOUCHARD :**

Moi je pense que si le ministère de la Défense nationale est ouverte, puis je ne le sais plus, là, nous, on est prêt à y aller en étape avec eux, bien, avec votre collaboration.

15 C'est que c'est sûr qu'aujourd'hui ils ont des questions. Puis je pense que l'étude d'impact, là il y a des questions, hein, monsieur Fournier, il peut répondre à beaucoup de questions, je pense, là, au niveau des impacts.

20 Puis s'il y a des impacts qui exigent qu'on soit aux plans et devis, bien, à ce moment-là, il va falloir, comme je disais tantôt, il va falloir qu'il y ait des ententes entre nous de dire : « On va de l'avant »...

LE PRÉSIDENT :

25 Ça peut être des ententes techniques, oui.

M. MARC BOUCHARD :

30 ... et puis... mais je veux dire le maître d'oeuvre reste la Ville de Terrebonne parce que c'est nous qui payons. Eux autres, ils ne payent pas une cenne. Puis on a même acheté leur terrain, là, donc c'est sûr que la Ville de Terrebonne, en collaboration avec le ministère des Transports, on reste maître d'oeuvre. Par contre, il faut que le ministère le comprenne, ça, vous leur direz.

35 Par contre, c'est sûr, puis depuis le début, là, on a toujours respecté, comme on dit, de minimiser l'impact sur l'environnement au nord. D'ailleurs, c'est pour ça qu'on a fait un concept d'échangeur comme ça, là, qui va nous coûter beaucoup plus cher que si on l'avait fait d'une façon conventionnelle.

5 Puis il va falloir y aller en étape. Il va falloir qu'on réponde à leurs questions aujourd'hui ou, comme je vous dis, peut-être que ça va prendre quelques semaines, quelques mois. Puis les questions qu'ils vont nous poser, bien, qui vont être à l'étape des plans et devis, bien ça va peut-être prendre six mois à un an pour leur répondre, parce qu'il va falloir entamer un processus de mandater des ingénieurs-conseils pour réaliser les plans et devis. Puis à ce moment-là, bien, ça prend du temps, là.

LE PRÉSIDENT :

10 C'est ça, on sait qu'on rentre dans un processus...

M. MARC BOUCHARD :

15 Oui oui.

LE PRÉSIDENT :

... d'un moyen terme.

20 **M. MARC BOUCHARD :**

C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

25 C'est pour ça que je vous dis, si vous dites : « On est ouvert. » De toute façon, comme je vous dis, il faut que je parle avec, d'une façon ou d'une autre, avec le ministère de l'Environnement pour voir comment il voit les choses puis comment il veut opérer, parce qu'on dit toujours ultimement c'est le ministère qui tient le crayon pour établir des projets de décret.

30 **M. MARC BOUCHARD :**

C'est ça.

35

LE PRÉSIDENT :

5 Puis il va chercher des engagements du promoteur. À quelque part, lui aussi, il va en chercher des engagements. T'sais, la médiation, c'est d'avoir des engagements du promoteur qui sont satisfaisants pour les requérants, mais c'est le même processus à quelque part pour le 10 ministère de l'Environnement. Lui, il va chercher des engagements pour être assez satisfait, qui dit : « O.K., c'est beau, avec ces engagements-là, on présente un projet de décret pour autoriser votre projet. » À quelque part, les processus se ressemblent.

10 Bien entendu, c'est le ministère qui doit compléter le dossier, qu'il y ait une audience publique ou pas avec le BAPE, c'est toujours le ministère qui complète le dossier. Donc, c'est pour ça que c'est sûr que je vais discuter avec eux. On va voir c'est quoi la réaction de tout le monde.

15 C'est sûr que... parce que même avant d'essayer de tenter d'organiser une rencontre de discussion entre vous et le ministère, je veux parler rapidement avec le MDDELCC, parce que, effectivement, s'il y a rencontre de travail, encore une fois, on ne sera pas au niveau de la médiation, dans le sens médiation, on est dans du précis...

20 **M. MARC BOUCHARD :**

Oui.

25 **LE PRÉSIDENT :**

25 ... on a des rencontres de travail pour dire c'est quoi... quelle est l'information qui est disponible. Et ça peut arriver que les gens s'entendent, ça peut arriver que les gens ne s'entendent pas. Ça fait que même par prudence, je préfère parler avec le ministère, autant que possible je vais essayer de lui parler cette semaine, là, en retournant à Québec, là, je vais parler 30 à monsieur Messely pour être capable de s'entendre.

Puis si vous nous dites, bien, après ça là, on va... O.K., on pourrait essayer d'organiser une rencontre de travail avec les gens du ministère, par exemple, dans le courant de la semaine. Donc, on pourrait se réunir ici encore une fois. Là tout le monde serait là, là.

35 Là on travaille, on va aller par compte-rendu pour dire... puis est-ce que ça converge. Donc, si la fin de la rencontre, ça ne semble pas converger, donc on peut dire, bien, le rôle du BAPE n'est pas le bon mécanisme, il faut trouver un autre mécanisme. Peu importe, je ne veux présumer de rien.

Mais effectivement si vous dites : « Ça vaut la peine de faire une rencontre conjointe par l'entremise du BAPE », bien ça j'en prends encore une fois, j'en discute avec le ministère puis on... puis si tout le monde est d'accord, on procède comme ça.

5 **M. MARC BOUCHARD :**

Qu'est-ce que tu en penses, Nathalie, toi?

10 **Mme NATHALIE COSSETTE :**

Bien, au niveau de... en fait, si ce n'était pas le ministère de la Défense nationale, mais si c'était un terrain privé qui faisait cette demande-là, est-ce qu'on aurait la même démarche? Si c'était un terrain privé qui disait : « Bien, il y a un beau milieu humide chez nous, je ne veux pas que le projet détruise ce milieu-là », est-ce qu'on irait quand même de l'avant avec une médiation puis ce genre de...? Est-ce que c'est deux poids, deux mesures?

15

LE PRÉSIDENT :

Sans dire deux poids, deux mesures, c'est sûr que dans le cas du privé, s'il y avait une objection fondamentale, c'est sûr qu'à la base l'approche pourrait être la même. C'est-à-dire que quelqu'un dit : « Je suis inquiet pour mon milieu humide parce qu'il y a un statut puis c'est une propriété privée ». Disons que c'est une société pour la conservation de la nature, privée mais ça a un statut reconnu par le ministère de l'Environnement. Donc, on pourrait avoir cette situation-là. Donc, c'est certain que dans une approche comme ça, ce ne serait pas deux poids, deux mesures, donc ce serait probablement la même approche...

25

Mme NATHALIE COSSETTE :

La même approche.

30

LE PRÉSIDENT :

... qu'on suggérerait parce qu'en disant, ayant un statut de protection, ça veut dire que le ministère de l'Environnement l'a reconnu puis il y a comme des obligations de protéger le milieu. Donc, à quelque part, il faudrait qu'il y ait une logique d'intervention.

35

Là on a à faire à un ministère fédéral qui a des... le gouvernement fédéral a des pouvoirs de protéger des terres. Ici, c'est une propriété fédérale, donc il y a des pouvoirs constitutionnels, cette propriété fédérale là.

Et aussi, non seulement des pouvoirs constitutionnels, mais des obligations maintenant constitutionnelles de fiducie, de fiduciaire, de protéger les milieux naturels. Donc, c'est pour ça que je ne peux pas dire deux poids, deux mesures, mais fatalement à quelque part on tombe... on est différent d'une simple propriété privée, c'est certain, mais...

5

Mme NATHALIE COSSETTE :

Mais en même temps, le ministère de l'Environnement est là justement pour que, dans les projets qu'on réalise, que tout soit fait justement selon les règles de l'art et que tout soit bien...

10

LE PRÉSIDENT :

C'est ça, sauf que dans ce cas-ci, bien, comme j'ai expliqué tout à l'heure, ça a adonné que l'Agence canadienne a dit : « Non, il n'y a pas de ministère ». Je ne sais pas quel... t'sais, je ne suis pas à l'Agence. Ce qu'on avait, Louis, Louis Messely avait une lettre, t'sais, devant lui, bien, on ne sait pas qu'est-ce que l'Agence a fait comme démarche interne dans ses ministères...

15

M. MARC BOUCHARD :

D'accord.

20

LE PRÉSIDENT :

... hein, c'est le trou noir là-dessus.

25

M. MARC BOUCHARD :

Est-ce qu'à ce moment-là monsieur...

30

LE PRÉSIDENT :

Donc, on va dire, c'est sûr qu'on est dans une forme d'imbroglio au moment où on se parle, t'sais.

35

M. MARC BOUCHARD :

Est-ce qu'à ce moment-là, monsieur Messely, lui, lorsque... est-ce qu'il sait déjà que c'est le ministère de la Défense nationale qui a fait la demande?

LE PRÉSIDENT :

Oui oui, il le sait parce que c'est eux qui ont reçu la requête...

5 **M. MARC BOUCHARD :**

Est-ce que lui, lui-même...

10 **LE PRÉSIDENT :**

... et c'est eux qui ont fait la recommandation pour une médiation.

15 **M. MARC BOUCHARD :**

... devait communiquer avec l'Agence pour voir pourquoi que...?

LE PRÉSIDENT :

20 Non, il n'a pas recommuniqué à ce stade-ci.

M. MARC BOUCHARD :

Pas encore?

25 **LE PRÉSIDENT :**

Non. C'est pour ça, il attendait qu'on parle avec le ministère.

30 **M. MARC BOUCHARD :**

Parce que je serais curieux de savoir comment est-ce que l'Agence, elle, elle va réagir quand elle va savoir qu'un ministère à l'interne, je ne sais pas si ça s'appelle le bypasser ou à carrément, là, déposé une demande d'audience publique comme ça.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, c'est pour ça, on est dans un peu de l'inconnu parce que, comme je vous disais, à ma connaissance, c'est la première fois qu'un ministère fait une demande d'audience publique, un ministère fédéral. Même un ministère provincial, d'après moi, il n'y en a pas.

Mais il reste qu'on sait que le ministère fédéral a des pouvoirs de protection. Puis on l'a vu dernièrement avec, sur la Rive-Sud, en Montérégie, ils ont émis une ordonnance pour bloquer un développement domiciliaire. Donc, on sait que le fédéral a, à quelque part, des pouvoirs. Donc, ils ont choisi de passer par le mécanisme provincial, donc fondamentalement...

5

M. MARC BOUCHARD :

D'accord.

10

LE PRÉSIDENT :

... je ne suis pas allé poser fondamentalement la question, mais il faut croire qu'ils donnaient une certaine crédibilité au mécanisme, ils l'ont utilisé.

15

M. MARC BOUCHARD :

Moi je suis convaincu que la Ville va être ouverte, parce que sincèrement, c'est un de nos plus gros propriétaires fonciers à Terrebonne, on s'entend, là, le champ tir St-Maurice. Et puis on a déjà fait des ententes dans le passé avec... pas le ministère de la Défense nationale, mais disons le fédéral, là, pour acquérir du terrain, pour avoir des servitudes.

20

Je sais qu'Hydro, actuellement, ils sont en discussion, là, pour construire une station hydro-électrique. Pas « une station », mais...

25

LE PRÉSIDENT :

Oui, un poste de transformation, mais...

30

M. MARC BOUCHARD :

... un poste de transformation, exactement.

35

LE PRÉSIDENT :

... ils leur ont demandé de se tasser. Le ministère de la Défense a demandé à Hydro-Québec ou le poste Judith-Jasmin de se déplacer vers la zone agricole, là.

M. MARC BOUCHARD :

Ah, bon? D'accord, O.K.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Après ça, ils ont... Hydro-Québec a essayé une fin de non-recevoir pour empiéter sur, je pense, une vingtaine d'hectares.

10 **M. MARC BOUCHARD :**

Aujourd'hui, écoutez, c'est sûr qu'on est ouvert, mais je veux dire il va avoir que le message aux fonctionnaires du ministère de la Défense nationale, c'est qu'ils soient ouverts eux autres aussi là...

15 **LE PRÉSIDENT :**

Moi je...

20 **M. MARC BOUCHARD :**

... parce que c'est... on s'entend, là, c'est...

25 **LE PRÉSIDENT :**

... comme je vous dis, le but de l'exercice...

30 **M. MARC BOUCHARD :**

... c'est que s'ils nous exigent des choses qui rendent le projet très difficile, là, ça va être plutôt difficile de s'entendre avec eux. Ça va dépendre. Ça va, sincèrement, ça va dépendre d'eux, parce que nous, la Ville, on a, comme on dit, on a acquis du terrain de la Défense nationale, ou ce n'était pas eux, c'était l'Agence, et par la suite, on a passé à travers toutes les étapes, aujourd'hui, légales au Québec pour faire le projet, puis on en est rendu là. Puis s'ils nous demandent de l'information technique qu'on peut leur fournir, on va leur fournir avec plaisir.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Comme je dis...

M. MARC BOUCHARD :

5 Mais comme je vous disais tantôt, il va falloir y aller en étape, parce que s'ils nous demandent des choses qui nous exigent de faire les plans et devis, bien, ça, ça va vouloir dire de faire une étape 2 et 3 au projet puis...

LE PRÉSIDENT :

10 C'est ça. On va voir jusqu'à quel niveau de détail...

M. MARC BOUCHARD :

C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

15 ... parce qu'à quelque part une médiation, c'est une négociation. Donc, l'information additionnelle, avec des engagements à produire, des mesures d'atténuation générales. Puis après ça, ça se vérifie à des étapes subséquentes de plans et devis, bien, ça fait partie... ça peut être dans un champ d'entente.

20 Donc, peut-être qu'on n'a pas besoin d'en arriver à dire « tous les plans et devis », mais des engagements de dire : « Bien là, on s'assure que les méthodes de construction ne modifieront pas les niveaux d'eau », bon, et cetera. Je ne sais pas.

M. MARC BOUCHARD :

25 Bien, on peut regarder ça, Bernard...

LE PRÉSIDENT :

30 C'est des affaires qui peuvent...

M. MARC BOUCHARD :

35 ... je suis sûr.

LE PRÉSIDENT :

5 ... se faire. Ça dépend, c'est leur intérêt, disons. C'est pour ça que je pense qu'à première vue il y aurait une pertinence d'organiser, la semaine prochaine, une rencontre de travail entre les parties.

10 Comme je vous dis, l'idée là, c'est que tout le monde est un peu surpris, puis eux ils sont campés un peu, vous, vous êtes campés. Bien, l'idée, c'est de voir de façon constructive est-ce qu'il y a moyen de discuter. C'est comme ça qu'il faut le voir.

M. MARC BOUCHARD :

15 Non non, on n'est pas campé. Nous, on est ouvert. Je vous dirais...

LE PRÉSIDENT :

20 Bien, il est sorti... il est peut-être sorti un peu de méchant, là.

M. MARC BOUCHARD :

25 Bien, ça nous a surpris royalement, là. Nous, on ne s'attendait pas à ça du tout, mais on est... vous leur aviserez qu'on est ouvert, parce que de toute façon, nous, on n'a pas le choix que de travailler avec la Défense nationale, c'est le plus grand propriétaire terrestre à Terrebonne. Ils ont un grand, grand terrain au nord ici, là. Donc, on va s'entendre avec eux, mais c'est... il va falloir qu'ils montrent... démontrent de l'ouverture.

LE PRÉSIDENT :

30 O.K.

M. JONATHAN MÉNARD :

35 De ce que j'ai compris, ils ont besoin d'être rassurés...

M. MARC BOUCHARD :

Oui. Oui, c'est surtout ça.

M. JONATHAN MÉNARD :

... avec des grandes méthodes de travail, des grands objectifs pour les questions de l'Environnement...

5

M. MARC BOUCHARD :

Oui.

10

M. JONATHAN MÉNARD :

... puis l'impact.

LE PRÉSIDENT :

15

C'est ça, parce qu'on présume...

M. JONATHAN MÉNARD :

20

Je ne sais pas si l'impact du drainage sur les milieux humides a été abondamment traité dans le dossier.

M. BERNARD FOURNIER :

25

Il a été regardé à la lumière de l'information qu'on a au niveau de l'ingénierie. On n'a pas les méthodes de construction détaillées à ce stade-ci, là, évidemment donc c'est pour ça que...

M. JONATHAN MÉNARD :

30

O.K., parce que peut-être qu'ils font référence à un autre projet d'échangeur à Terrebonne qu'il y a eu des impacts sur un milieu humide -- sans le nommer, l'échangeur des Pionniers -- et peut-être qu'ils ont des craintes par rapport aux fossés et au drainage éventuel sur une superficie boisée.

35

M. MARC BOUCHARD :

Ah, bon, O.K. Peut-être. Peut-être, oui.

LE PRÉSIDENT :

5 C'est sûr que les... on le voit même quand on s'en va sur l'autoroute 15 puis on monte dans le nord. Des fois, on voit, ou la 55, c'est sûr que quand les projets sont... bien, la 55, c'est plus vieux comme autoroute. Dans les vieilles portions de la 55, on le voyait les endroits, on voit par exemple un paquet d'arbres morts à côté de l'emprise. Hein? Ou on voit le contraire, on voit une croissance d'arbres, tous des jeunes arbres qui poussent à l'extrémité d'un milieu humide. Ça, c'est des signes que soit que le niveau a été abaissé, donc les arbres se mettent à pousser où ils ne poussaient pas avant, ou ils se sont fait noyer.

10 Ça fait qu'on le sait que par le passé des projets routiers ont fait varier des niveaux d'eau. Tout le monde est plus sensible à ça maintenant, le ministère des Transports et cetera. Donc, c'est sûr qu'en secteur très, très plat, ça devient un peu plus... on sait que c'est un peu plus complexe quand on fait des fossés parce qu'on...

15 J'ai déjà fait des affaires de ponceaux, là, dans le temps aussi. Ça fait qu'on a des ponceaux qui font des contrôles sur les niveaux d'eau. Donc, ça peut avoir une influence assez facilement quand on aménage les ponceaux. Alors, ça c'est...

20 Puis creuser des fossés, ça peut changer. Comme je donnais en exemple, ça m'est déjà arrivé sur la Côte-Nord, faire des sondages de terrain sur des plages, des anciennes plages de sable, et c'est une croûte indurée, puis paf! tu fais juste faire un sondage de terrain puis c'est comme si tu avais tiré un bouchon de lavabo, là. Psch! ça s'enfonce là-dedans.

25 Donc, c'est facile de toucher à du drainage en faisant un coup de pelle. Même, ça m'est déjà arrivé avec une terrière, en plus. Une terrière, tu sors, puis d'un coup ttt! ttt! ça rentre. Alors, c'est facile de modifier un drainage en milieu plat. Je pense que c'est ça leur préoccupation.

30 Bon, à ce moment-là, bon, jusqu'à quel niveau ils ont besoin d'être rassurés? C'est sûr qu'à ce stade-ci, ils sont défensifs. Maintenant, dans une discussion constructive, est-ce qu'ils peuvent arriver à dire : « O.K., des engagements précis mais pas nécessairement plans et devis. »? Peut-être que ça peut être satisfaisant.

35 Mais souvent, dans le processus de médiation, c'est quand les gens se rencontrent puis discutent, bien là il y a un niveau de confiance qui s'établit à ce moment-là au gré de la discussion. Puis là les gens conviennent en disant : « O.K., ça, c'est suffisant comme engagement. »

5 Ça peut être un avantage de la médiation par rapport à d'autres mécanismes, où si c'est interposé par des intermédiaires tout le temps, puis les gens ne se parlent pas. C'est sûr que c'est un avantage de passer par... Vous me posiez la question, ça peut être un avantage de passer par le BAPE.

Bon, maintenant, mais comme je dis, ça sort de la portée, parce qu'à quelque part effectivement, dans le mandat, on s'aventure dans de l'analyse environnementale du ministère de l'Environnement, c'est pour ça que je veux absolument parler à Louis Messely là-dessus...

10 **M. MARC BOUCHARD :**

Oui, c'est important.

15 **LE PRÉSIDENT :**

... pour que tout le monde soit d'accord, là, il faut que toutes les parties imaginables autour du dossier soient d'accord ou pertinents sur la façon de procéder et des mécanismes.

20 **M. MARC BOUCHARD :**

C'est parce qu'admettons qu'il n'y a pas entente, là, est-ce qu'à ce moment-là, bon, c'est le ministre qui finalement qui va trancher, mais ça pourrait aller jusqu'à des audiences publiques, mais je veux dire, ils ne peuvent pas légalement nous empêcher de faire le projet? Parce qu'on est sur notre terrain qu'ils nous ont vendu, puis je ne veux pas faire mon méchant, là, je suis...

25 **LE PRÉSIDENT :**

Les lois sont complexes, donc il est...

30 **M. MARC BOUCHARD :**

Hein? Pardon?

35 **LE PRÉSIDENT :**

Les lois sont complexes maintenant...

M. MARC BOUCHARD :

Les lois sont complexes?

5 **LE PRÉSIDENT :**

... les lois d'application. Hein, les lois, même les lois de protection du fédéral et cetera donc...

10 **M. MARC BOUCHARD :**

O.K.

15 **LE PRÉSIDENT :**

... la question sur les espèces menacées, la *Loi des espèces en péril*, eux autres qu'ils appellent, là. Alors, les mécanismes d'intervention, on ne sait pas...

20 Comme je vous dis tantôt, ce n'est pas deux poids, deux mesures, mais là on a, veux veux pas, on a à faire à un ministère fédéral. Un simple citoyen... Même un simple citoyen, vous me dites que c'est une propriété privée, à la limite, il peut invoquer...

M. MARC BOUCHARD :

25 Oui.

LE PRÉSIDENT :

30 ... puis il peut réussir à aller chercher des injonctions, hein, même un simple citoyen, n'oubliez pas ça. Alors, c'est sûr qu'on n'est pas si différent que ça au niveau que ce soit une propriété privée, d'un citoyen particulier ou d'un ministère, mais c'est sûr qu'ils ont plus d'outils en tant que ministère fédéral, là, il ne faut pas l'oublier, mais d'un autre côté ils me semblent vouloir collaborer, bon, ils sont conscients.

35 **M. MARC BOUCHARD :**

D'accord. Est-ce qu'ils sont appuyés, eux, par les... comme le ministère de l'Environnement du Canada? Est-ce qu'ils sont appuyés par d'autres ministères ou...?

LE PRÉSIDENT :

C'est ça, là ils ont un appui du ministère. Ils ont eu un avis très, très récent...

5 **M. MARC BOUCHARD :**

2015?

LE PRÉSIDENT :

10

... du ministère d'Environnement Canada. Comme on dit, bien là, ça a changé de nom. Mais, nous autres, on a noté les documents. Nous, on a...

15

Puis ils n'ont pas de problème, en disant, s'il y a discussion par notre entremise par exemple, il n'y a pas de problème, là, ils sont prêts à fournir ces... donc vous pourriez accéder à ces renseignements-là.

M. MARC BOUCHARD :

20

O.K.

LE PRÉSIDENT :

25

Puis mais probablement qu'ils amèneraient Environnement Canada avec eux pour insister sur la protection précise à tel endroit pour s'assurer que telle chose n'est pas touchée.

30

Puis comme je leur ai dit, c'est sûr que nous, de notre côté, même si on accède à de l'information sur des espèces en péril, c'est sûr que nous on ne veut pas les publier parce qu'on ne rendra pas ça public, pour pas que les gens sachent à quel endroit précisément il y a une espèce en péril, là, surtout au niveau floristique, là. Ça, c'est des renseignements qu'on va protéger bien entendu, mais qui pourront être utilisés aux fins de la discussion ici.

35

Donc, il faut s'attendre qu'Environnement Canada soit présent, si vous êtes intéressés à discuter avec eux, avec le ministère de la Défense.

M. MARC BOUCHARD :

Autre chose, Bernard?

M. BERNARD FOURNIER :

Non. Bien, moi, je m'interrogeais sur la tierce partie qui est la ligne de... pour la ligne de gaz, là.

5

LE PRÉSIDENT :

Oui.

10

M. BERNARD FOURNIER :

Je ne sais pas si on va... on n'était même pas rendu à réfléchir...

LE PRÉSIDENT :

15

C'est sûr qu'on est plus en avance sur les...

M. BERNARD FOURNIER :

20

... de l'implication de Gaz Métro, là, dans le projet au niveau des plans et devis. Parce que d'habitude, ils fonctionnent eux autres mêmes, en fait, ils font leurs travaux et tout ça.

M. MARC BOUCHARD :

25

Oui oui, oui oui.

M. BERNARD FOURNIER :

30

Alors c'est pour ça que...

M. MARC BOUCHARD :

35

Puis ils ont leurs propres exigences, puis...

M. BERNARD FOURNIER :

Donc, c'est pour ça que nous autres, si on réussit à régler, puis on... je pense que cette partie-là était quelque part... vous l'avez nommé tantôt...

LE PRÉSIDENT :

Oui.

5 **M. BERNARD FOURNIER :**

... donc elle est interpellée par la force des choses, parce qu'eux normalement, quand ils font leurs travaux, ils sont autonomes puis ils font ça eux autres mêmes, donc.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, éventuellement, ça pourra être de dire : il y a une rencontre de travail dans laquelle on associerait un représentant de Gaz Métro. T'sais, si on procède plus loin, puis on peut faire venir... on peut demander à Gaz Métro.

15

M. BERNARD FOURNIER :

C'est ça, parce que l'idée ce n'est pas... en fait, leur préoccupation, c'est si on réussit à avancer des choses pour pas qu'on se refasse court-circuité par après pour une autre raison.

20

LE PRÉSIDENT :

Bien non, c'est ça, parce qu'eux autres ça les préoccupe en disant : bien, peut-être que le promoteur fait tout correct, mais Gaz Métro arrive puis ouvre une tranchée puis tout se vide. Alors ça, ça les préoccupe aussi. Mais ça, on peut associer Gaz Métro éventuellement, si les discussions avancent, il n'y a pas de problème là-dessus.

25

Je ne suis pas familier tout avec les... de mémoire, les conduites de distribution, Gaz Métro a des exemptions au niveau des...

30

M. BERNARD FOURNIER :

Oui.

35 **LE PRÉSIDENT :**

... des 22. Par contre si Gaz Métro a à faire des travaux dans des milieux humides, je ne sais pas s'il faut qu'ils demandent un 22 pareil. Je serais porté à penser que oui, là.

M. BERNARD FOURNIER :

Écoutez, sous toutes réserves, je crois que oui, là, mais ça je pourrais valider avec les biologistes chez nous.

5

LE PRÉSIDENT :

Oui. C'est ça, mais c'est de mémoire, c'est ça, mais statutairement, Gaz Métro a des distributions, ça va bien pour l'entretien. En tout cas, si c'est une relocalisation de conduites, là. C'est sûr que pour des réseaux de distribution, il faut qu'ils les fassent autoriser par la Régie de l'énergie, mais de mémoire ils ont des exemptions au niveau de l'article 22.

10

M. MARC BOUCHARD :

O.K.

15

CALENDRIER DES TRAVAUX

LE PRÉSIDENT :

Ça fait que ça serait ça. Donc, ça fait le tour de la question. Comme je vous dis, ce que j'essayerais, c'est de parler à Louis Messely le plus tôt possible. Idéalement réussir à organiser une autre rencontre entre vous et le ministère de la Défense la semaine prochaine. Sinon ça irait à l'autre semaine, mais disons notre objectif ce serait réussir à en faire une.

20

25

Avez-vous des contraintes la semaine prochaine?

M. MARC BOUCHARD :

C'est parce que c'est encore une semaine de quatre jours la semaine prochaine.

30

LE PRÉSIDENT :

Oui, c'est ça, comme cette semaine.

35

M. MARC BOUCHARD :

Puis encore...

Mme KARINE JEAN :

Et l'autre semaine aussi.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, c'est ça.

10 **M. MARC BOUCHARD :**

Euh! bien, cette semaine, c'est quatre jours.

Mme KARINE JEAN :

15 Non, c'est vrai, cette semaine et l'autre.

LE PRÉSIDENT :

Bien, la semaine prochaine.

20

M. MARC BOUCHARD :

La semaine prochaine, c'est...

25 **LE PRÉSIDENT :**

Mais idéalement c'est soit le mardi ou le mercredi, ce serait l'idéal, là, première rencontre de travail. Nous, ça nous éviterait de... c'est parce qu'on fait une rencontre mercredi puis ça finit tard, c'est-à-dire qu'on redescendrait soit bien tard la veille de la Saint-Jean, ce n'est pas conseillé...

30

M. MARC BOUCHARD :

Mercredi le 29.

35

LE PRÉSIDENT :

... donc mardi ou mercredi, on pourrait faire une rencontre de travail.

M. MARC BOUCHARD :

Le 28? Le 28... bien, moi, si j'ai des rencontres à déplacer, je vais... Le 28 en avant-midi, est-ce que c'est possible? Le 28 après-midi, c'est impossible pour moi parce que...

5

LE PRÉSIDENT :

28?

10

M. MARC BOUCHARD :

... j'ai une grosse commission, mais le 28 en avant-midi ça serait possible.

LE PRÉSIDENT :

15

Donc, le 28, ça c'est mardi ou mercredi?

Mme KARINE JEAN :

20

Mardi.

M. MARC BOUCHARD :

25

Mardi.

LE PRÉSIDENT :

30

C'est mardi matin, donc nous autres, nous autres, on pourrait descendre à ce moment-là le lundi p.m.

M. MARC BOUCHARD :

35

Puis sinon ça serait le mercredi, ça pourrait être l'avant-midi aussi, le 29.

LE PRÉSIDENT :

28 a.m. ou 29 a.m. O.K. Moi je pense que ça ferait plus mon affaire tenter de le mettre le 29, mercredi matin...

M. MARC BOUCHARD :

29? O.K.

5 **LE PRÉSIDENT :**

... parce qu'à cause de Louis Messely, là.

10 **M. MARC BOUCHARD :**

Moi aussi, ça m'éviterait d'annuler une rencontre.

LE PRÉSIDENT :

15 Donc, nous, on descendrait mardi après-midi, là.

M. MARC BOUCHARD :

Oui. Ça vous va?

20

Mme NATHALIE COSSETTE :

Est-ce que vous souhaitez qu'on soit présent aussi ou si...?

25 **LE PRÉSIDENT :**

Je pense que c'est ça, c'est à ce stade-ci, c'est important, on avait parlé, on pensait que le ministère des Transports devait être ici à la rencontre parce qu'il est près dans le dossier à cause que... ne serait-ce que l'emprise va être entièrement au MTQ. Dans cette discussion, c'est à vous à juger. Si vous dites : « Bien, on aime mieux d'être là » ou « C'est mieux qu'on ne soit pas là puis qu'on jase... ».

30

Mme NATHALIE COSSETTE :

On en discutera avec la Ville à ce moment-là. O.K.

35

M. MARC BOUCHARD :

Oui, d'accord.

LE PRÉSIDENT :

5 Mais vous déciderez ça à ce moment-là, vous pouvez le décider ultérieurement, là, pour la présence.

Ça fait que nous on... puis Anne-Lyne pourra essayer de communiquer avec le ministère de la Défense pour voir s'ils seraient disponibles en avant-midi le 29, en rencontre potentielle, donc de travail. On pourra communiquer avec eux.

10 Puis nous, entre temps, bien on va essayer de communiquer... on va communiquer avec Louis Messely pour essayer de le voir. De toute façon, c'est assez facile parce qu'ils sont de l'autre côté de la rue pour nous autres.

M. MARC BOUCHARD :

15 Oui. Oui oui, d'accord.

LE PRÉSIDENT :

20 On est très près physiquement, ils sont dans le G à l'édifice Marie-Guyart.

M. BERNARD FOURNIER :

25 Possiblement que moi, de mon côté, je serai accompagné d'un des trois biologistes. Pas les trois, mais un des trois qui a travaillé sur le dossier, là, si on a à échanger avec la Défense sur des aspects plus associés aux composantes du milieu naturel et tout ça. Donc, je serai accompagné de quelqu'un.

LE PRÉSIDENT :

30 Il n'y a pas de problème. Comme je vous dis, amenez les gens que vous pensez être bons, puis on va voir du côté du ministère de la Défense... en tout cas, on verra si c'est disponible le 29. Parce qu'eux autres aussi s'ils veulent amener des gens d'Environnement Canada, bien là plus il y a de monde, plus c'est lourd et compliqué de...

M. MARC BOUCHARD :

35 Si... oui. Sinon, bien ça ira...

LE PRÉSIDENT :

5 ... marcher avec tout le monde, puis là on arrive à la période estivale, mais si on était capable au moins de réussir à faire une rencontre très, très rapide, là, de travail pour débroussailler le terrain puis voir les possibilités avec eux, bon, ça serait ça de gagné. Donc, idéalement le 29.

M. MARC BOUCHARD :

10 Oui.

LE PRÉSIDENT :

15 Puis... Donc, Anne-Lyne, ce serait important de communiquer le plus rapidement possible au ministère de la Défense s'ils seraient intéressés à... C'est sûr qu'une rencontre de débroussaillage, peut-être qu'ils n'ont pas besoin d'amener Environnement Canada, en tout cas, c'est eux autres qui le jugeront, là, mais idéalement voir s'ils seraient disponibles le 29, la semaine prochaine, le 29 en avant-midi.

20 Puis on vous donne des nouvelles de ça. Puis nous, on aura probablement réussi à parler à monsieur Messely pour voir comment le ministère voit ça. Mais mon feeling, c'est sûr qu'ils vont... mon feeling, c'est qu'ils vont dire, tout le monde va dire : « O.K., tentons une rencontre de travail »...

25 **M. MARC BOUCHARD :**

Bien oui.

LE PRÉSIDENT :

30 ... là tout le monde va pouvoir se parler, puis on va pouvoir tirer tout ça au clair.

M. MARC BOUCHARD :

35 Oui oui.

LE PRÉSIDENT :

C'est mon feeling à ce stade-ci, là, que le ministère de...

M. MARC BOUCHARD :

Peut-être que ce que...

5 **LE PRÉSIDENT :**

... le LCC va dire : « Oui oui oui, c'est important de... ».

10 **M. MARC BOUCHARD :**

... qui va être intéressant de voir de mon côté si c'est des gens qui ont été impliqués, là, depuis longtemps dans le dossier ou si c'est des nouveaux qui arrivent, là, puis que... je ne sais pas.

15 **LE PRÉSIDENT :**

O.K.

20 **M. MARC BOUCHARD :**

J'ai hâte de voir, là. Puis leur poser des questions, t'sais c'est...

LE PRÉSIDENT :

25 Bien oui, c'est ça, une rencontre, c'est interactif.

M. MARC BOUCHARD :

30 Parce que nous, la Ville, on est au dossier depuis 15 ans. Ça fait 15 ans qu'on travaille sur le dossier avec le ministère, donc c'est ça, c'est...

LE PRÉSIDENT :

35 C'est ça, le but, c'est d'échanger.

Mme NATHALIE COSSETTE :

Parce qu'on avait déjà fait beaucoup... bien, en tout cas, la Ville a déjà fait beaucoup de compromis sur le type d'échangeur qui pourrait prendre le moins de terrain possible pour...

M. MARC BOUCHARD :

Oui.

5 **LE PRÉSIDENT :**

C'est sûr, si ultimement ça va dans du détail puis il y a des engagements de plans et devis, bon, ça peut arriver qu'ils soient satisfaits...

10 **M. MARC BOUCHARD :**

Oui.

15 **LE PRÉSIDENT :**

... mais en ayant des engagements écrits, en disant : « On s'engage à tel moment, on vous envoie les plans, on fournit de l'information ». Parce qu'ils insistaient beaucoup sur être capables d'avoir de l'information et pouvoir commenter, hein, l'information. Ils ont insisté beaucoup là-dessus.

20

M. MARC BOUCHARD :

O.K., commenter probablement lors de la construction?

25 **LE PRÉSIDENT :**

« On est satisfait de l'engagement, on n'est pas satisfait, on est inquiet, on pense que tel... bon, de toute façon le procédé toucherait notre chose milieu humide », par exemple, bien c'est dans ce sens-là, hein, qu'ils manifestent leur préoccupation.

30

M. MARC BOUCHARD :

Oui oui. Oui oui. Bien, c'est... sincèrement, c'est comme une bonne nouvelle, là, aussi qu'ils s'impliquent, là, au niveau de leur milieu humide, parce que nous à Terrebonne aussi on avait des attentes au niveau du ministère, des ministères fédéraux au niveau des milieux humides là, puis je suis un petit peu content qu'ils s'en occupent.

35

LE PRÉSIDENT :

Bon, ça fait que...

5 **M. MARC BOUCHARD :**

Donc, c'est une bonne... ce n'est pas nécessairement une mauvaise nouvelle là, mais il va falloir qu'on discute avec eux, là, des exigences.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, c'est ça. Donc, probablement que c'est en se parlant, qu'on se comprend, c'est ça. Ça fait que comme je vous dis, on vous donne des nouvelles aussitôt que possible, là, pour mercredi de la semaine prochaine.

15 **M. MARC BOUCHARD :**

Très bien.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Ça fait que si on est capable de parler avec monsieur Messely disons jeudi, bien, on vous appelle jeudi. On essaierait de parler à monsieur Messely jeudi matin par exemple. Nous, on va redescendre demain matin, parce que j'ai une autre rencontre. C'est parce que j'ai une autre rencontre demain après-midi, là, avec Pierre-André. Mais si on était capable de discuter avec monsieur Messely jeudi matin, ce serait l'idéal. Je serais capable de communiquer avec tout le monde jeudi après-midi. Ça fait que c'est ça qui ferait le tour de la question.

25 **M. MARC BOUCHARD :**

Oui, bien, merci beaucoup.

30 **M. BERNARD FOURNIER :**

35 Merci.

Mme NATHALIE COSSETTE:

Merci.

Mme MAHOTIA GAUTHIER:

Merci.

5 **M. MARC BOUCHARD :**

Merci de vous avoir déplacé, là, je sais que ce n'est pas évident pour vous, là, mais on apprécie beaucoup votre collaboration.

10

16 h 25 - FIN DE LA RENCONTRE.

15

Je, soussignée, VÉRONIQUE SANGIN-GAGNON, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la rencontre prise au moyen de la sténotypie, le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé,

Véronique Sangin

20

Véronique Sangin-Gagnon, s.o.

25

30

35